



L'ex employeur refuse de donner une copie des bulletins de payes

Par **rosanita**, le **29/11/2012** à **15:34**

Bonjour,

l'ancien employeur refuse de lui donner les copies de ces bulletins de salaires des années 2003, 2006, 2007 et 2008.

Mon père a perdu ces documents lors de son dernier déménagement.

Que peut-il faire ?

Merci pour vos réponses.

Par **P.M.**, le **29/11/2012** à **15:56**

Bonjour,

Le salarié ne peut pas faire grand chose car l'employeur n'a pas cette obligation s'il a délivré les bulletins de paie normalement à l'époque, d'autant plus que certaines périodes dépassent le délai de prescription de 5 ans...

En revanche, normalement, ces périodes peuvent être reconstituées par le relevé de carrière de [l'Assurance retraite](#)...